COMMUNE DE LE BOULAY



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017 COMPTE RENDU

Nombre de membres en exercice : 15 Date de la convocation : 7 octobre 2017

Le 13 novembre deux mil dix-sept, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, maire.

Etaient présents: Mmes WERTHEIMER Stéphanie, BOUHOURS Véronique, OUDIN Muriel, RENARD Martine, M. BEGEY Stéphane, BRUNEAU Jean-Luc, GARET Christian, GASCHET Jean-Pierre, JOUANNEAU Jacky, MICHENEAU Christian, Stéphane PRIMAULT, QUID'BEUF Marc, TERCINET Fabrice

Absents excusés : Mme BORDE Mylène donne pouvoir à Mme BOUHOURS Véronique, M. ROUSSEAU Christophe donne pouvoir à M. QUID'BEUF Marc

Madame Véronique BOUHOURS a été nommée secrétaire de séance. Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Prochain Conseil Municipal: Jeudi 7 décembre 2017

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 octobre 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

<u>Délégation de Pouvoir au Maire : Ajout d'un alinéa</u>

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que de nouvelles délégations de pouvoir peuvent être accordées au maire, tel que l'alinéa ci-dessous :

"26° De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions"

Le conseil municipal vote à l'unanimité cet ajout.

Finances Budget communal: Décision modificative n°4

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que durant les phases de travaux de l'aménagement des sanitaires et du bureau du local technique, des travaux supplémentaires imprévus sont nécessaires. Il manque environ 800 euros sur la ligne de ce projet.

De plus, il faut financer le changement d'une borne incendie qui n'a pas été prévu au budget initial. L'opération d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique se fera en début d'année 2018 durant les vacances scolaires d'hiver. Il est proposé de prendre des crédits de cette opération. Les sommes seront réinscrites au budget 2018 pour le projet d'enfouissement. Madame le Maire propose la DM jointe en annexe. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative proposée.

<u>Finances Budget assainissement : Admissions en non valeurs</u>

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une famille semble en difficulté et que la trésorerie, après avoir épuisé tous les recours, ne peut recouvrir les sommes d'un montant total de 659,98 € (période de 2014 à 2016). Il convient donc de proposer au conseil municipal de prendre la décision d'une admission en non valeurs. Il est précisé que cette admission en non valeurs n'effacera pas la dette. Madame le Maire propose donc de rencontrer cette famille, accompagnée de Monsieur

Micheneau, conseiller en charge des affaires sociales. Le conseil municipal vote à la majorité, 9 pour, 4 contre, 2 abstentions.

Finances: Remboursement de frais des élus

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que deux adjoints ont dû avancer des frais pour la commune, 30 € et 248,80 €. Madame le Maire rappelle que cette procédure est très exceptionnelle et qu'il ne faut pas réitérer ce type d'avance. Madame le Maire demande au conseil municipal d'accepter le remboursement aux adjoints concernés de ces frais engagés sur leurs deniers personnels. Le conseil municipal vote à l'unanimité le remboursement des élus

Ressources Humaines: Organigramme

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une formation du secrétaire de mairie, il était intéressant de refaire l'organigramme hiérarchique afin qu'il soit plus clair notamment en ajoutant le conseil municipal. Le conseil municipal propose aussi que soit établi un organigramme opérationnel. Le conseil municipal vote l'organigramme hiérarchique à l'unanimité.

Ressources Humaines : Mise en place du RIFSEEP pour les agents techniques

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le RIFSEEP, (nouveau régime indemnitaire des agents) a été mis en place pour une partie des agents en mars dernier. Le cadre d'emploi des agents techniques ne pouvait en bénéficier à cette époque car l'arrêté ministériel n'était pas encore publié. L'arrêté ministériel du 16 juin 2017 a permis l'adhésion du corps technique. La proposition de délibération a été soumise au comité technique du CDG 37 et nous avons reçu dernièrement l'avis favorable pour cette délibération. Il convient maintenant au conseil municipal de délibérer pour la mise en place de ce régime indemnitaire pour les agents techniques à compter du 1^{er} décembre 2017. Le conseil municipal vote à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP pour le corps technique.

Ressources humaines : Création de poste

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit gérer la campagne de recensement du 18 janvier au 17 février 2018. Pour cela, un agent coordonnateur a été nommé en la personne du secrétaire de mairie. Il faut aussi recruter deux agents recenseurs. Il convient donc de créer deux postes en accroissement temporaire d'activité pour la période. Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer également sur leurs rémunérations. Le conseil municipal vote à l'unanimité la création de deux postes et de leurs rémunérations.

Salle des fêtes : règlement intérieur

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le règlement intérieur a été revu et modifié. Après lecture du règlement au conseil municipal, Madame le Maire informe qu'il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Le conseil souhaite qu'une modification soit faite sur les possibilités de stationnement sur la place : cette modification est donc insérée au règlement. Le conseil municipal vote à l'unanimité le règlement intérieur de la salle des fêtes.

Relation publiques : prêt de tables et bancs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs en vigueur pour le prêt de 1 table et 2 bancs ont été votés en juin 2016 suite à un travail en commission. Il a été dit que la révision se fera chaque année civile à partir de 2018. Madame le Maire fait plusieurs propositions de tarifs. Il convient donc de voter les nouveaux tarifs pour 2018. Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs cidessous.

Prêt 1 table et 2 bancs

Associations et habitants de LE BOULAY	Gratuit
Associations et habitants hors commune - particuliers exerçant une activité lucrative	5,00€
Caution pour tous	30,00€

Salle des fêtes : Tarifs 2018 et règlement intérieur

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les tarifs en vigueur pour la salle des fêtes ont été votés en juin 2016 suite à un travail en commission. Il a été dit que la révision se fera chaque année civile à partir de 2018. Madame le Maire fait plusieurs propositions de tarifs. Il convient donc de voter les nouveaux tarifs pour 2018. Le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs ci-dessous.

Habitant commune LE BOULAY

Location journée	145,00€
Location week-end	230,00 €
Habitant hors commune	
Location journée	215,00€
Location week-end	365,00€
Pour tous	
Vin d'honneur (3h maximum)	60,00€
Forfait chauffage (15 octobre au 30 avril)	32,00€
Option nettoyage	100,00€
Caution	300,00€
Association sportive de LE BOULAY	Gratuit
Autres associations de LE BOULAY	30,00€

Forfait chauffage association (15 octobre au 30 avril)	30,00€
Associations hors commune	Tarifs Hors Communes

Association: Convention avec les associations

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un travail a été effectué en collaboration avec les associations et qu'il leur a été proposé de conventionner avec la commune pour les prêts gratuits accordés concernant les lieux de stockages et la tenue de diverses réunions. Les différentes conventions proposées ont été vues avec chaque association. Avant de les finaliser et de les faire signer aux associations, il convient au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à les signer. Après lecture du modèle de convention, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les conventions avec les associations à l'unanimité.

Enseignement - Jeunesse : Convention avec les taxis Naze-Breton

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la société de taxis Lamour n'existe plus et que Monsieur Lamour est désormais salarié de la société Naze-Breton. Il convient donc de refaire une convention avec cette société pour continuer d'assurer le transport des enfants de l'école vers l'ALSH de Nouzilly jusqu'en fin juin 2018. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec la société Naze-Breton à l'unanimité.

<u>Patrimoine : Vente d'un terrain</u>

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une famille souhaite acheter une partie du terrain appartenant à la commune rue de la Glaise. Cette proposition a recueilli l'aval des adjoints et du Conseil. Après négociation avec cette famille et avec le notaire, la commune a pu fixer un prix de vente. Madame le Maire demande d'aliéner la parcelle concernée, de fixer le prix de vente de la parcelle à 854 €, de laisser les frais de notaire à la charge de la famille et de ne demander aucune condition suspensive ou résolutoire. Le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de Madame le Maire et l'autorise à faire le nécessaire auprès du Notaire et signer tout document afférent à ce dossier.

INFORMATIONS DIVERSES

- Conseil d'école : Demande majoritaire des familles ainsi que des enseignantes pour revenir à la semaine à 4 jours. Différentes propositions d'horaires d'entrée/sortie seront faites à la prochaine séance du conseil municipal pour qu'il se prononce définitivement sur le retour à la semaine à 4 jours.
- Agence Locale Energie : Une subvention de 6 075,21 € est accordée à la commune pour les travaux de changement des huisseries sur le bâtiment de la mairie. Coût total des travaux 7 300,00 €.
- Le CCAS s'est réuni pour préparer les colis de fin d'année pour les seniors. Le coût total pour cette année sera de 1 400 ,00 €. Les bons ont été supprimés car peu étaient utilisés chaque année. Durant cette réunion, diverses propositions ont été discutées pour proposer des activités et service durant l'année. Il a été proposé une enquête pour demander à chacun de nos plus de 60 ans, ce qu'ils souhaiteraient comme activité. Il a été évoqué la nomination d'un référent senior, la création d'un point informatique pour aider les personnes en difficulté dans les démarches par internet. A suivre...
- Cérémonie du 11 novembre 2017 : moins de participation que les années précédentes mais une cinquantaine de personnes quand même malgré le temps pluvieux.
- La roue tourangelle, dimanche 1er avril 2018: la commune doit se prononcer sur son

engagement dans l'organisation. Le cas échéant, la commune devra trouver un référent ainsi qu'une dizaine de personnes durant la compétition pour installer et aider durant le passage des participants. Avis à la population, si vous êtes intéressés, inscrivez-vous en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Point sur les différentes activités du Conseil Municipal depuis le 16 octobre 2017

Chaque conseiller donne un compte-rendu des différents rendez-vous et réunions auxquels il a participé (Communauté de Communes, SCOT, SATESE, SIAEP,....)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50